

Décision 2012/9
Adoption du document d'orientation sur les instruments économiques visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques régionaux concernant le Protocole de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique

Les Parties au Protocole de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique («Protocole de Göteborg») réunies dans le cadre de la trente et unième session de l'Organe exécutif en 2012,

Décident:

a) D'adopter le document d'orientation publié sous la cote ECE/EB.AIR/118 et intitulé «Document d'orientation sur les instruments économiques visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques régionaux»;

b) Que le document d'orientation sera le document d'orientation mentionné à l'alinéa g du paragraphe 1 de l'article 6 du Protocole de Göteborg, tel que modifié.
